

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 AVRIL 2025

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, le vingt-quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Michel BOURGEAIS, Maire., sur convocation qui leur a été adressée le 17 avril 2025 conformément aux articles L.2121-10, L2122.8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : M. Michel BOURGEAIS, M. Philippe PLU, Mme Tatiana DAUVEL, M. Kévin GAUDRON, M. Baptiste SOUTON, Mme Sylvie GUIARD, Mme Hélène BRETONNIER, M. André GARNIER, M. Jürgen VERLEUR, Mme Laurence COLLET

Était absent excusé : M. Gabriel DRONY

Étaient absents non excusés : M. François BERSON, Mme Lauriane CAUCHON,

Secrétaire de séance : Mme Hélène BRETONNIER

20h00 : le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion 17 mars 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Il retrace l'ordre du jour du présent conseil :

- 1 - Commission d'appel d'offres : choix des entreprises pour les travaux de la chaudière
- 2 - Décision modificative : Budget communal
- 3 - Contrat Convivio cantine
- 4 - Machine à pains
- 5 - Journée citoyenneté 24 mai

QUESTIONS DIVERSES

1 - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE LA CHAUDIERE

La commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 16 avril à 14h00 pour l'ouverture des plis. Trois entreprises ont répondu :

Entreprises	Montant HT
SMEC	59 911.36
MAINE ELEC PELLOIN	56 771.92
SND	72 510.35

Répartition selon 1 critère : critère prix

	Note sur 100	Classement
SMEC	94.76	2
MAINE ELEC PELLOIN	100.00	1
SND	78.29	3

Après analyse des propositions des différentes entreprises et selon le critère de jugement, les membres de la commission d'appel d'offres ont retenu :

- **Entreprise MAINE ELEC PELLOIN pour un montant de 56 711.92€ HT (68 126.30€ TTC)**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal

- acceptent la décision de la Commission d'Appel d'Offres
- autorisent le maire à signer le marché et tous les documents nécessaires se rapportant à ce dossier.

Monsieur le Maire informe que nous allons obtenir une subvention de l'ADEME d'une valeur de 17 539.20€ et une prime CEE d'environ de 5 000.00€. Pour la D.E.T.R., la décision sera rendue fin avril 2025.

Les autres entreprises pour la maçonnerie, l'isolation et le remplacement des luminaires par des LED seront retenues ultérieurement.

2 - DÉCISION MODIFICATIVE : BUDGET COMMUNAL

La trésorerie nous demande d'apporter une modification pour des écritures d'ordres sur le budget principal concernant l'intégration de frais d'études des travaux de la chaufferie.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre/article	Libellé	Recettes	Dépenses
203/040	Frais d'études	- 2 160.00 €	
231/041	Frais d'études		+ 2 160.00 €
231/23	Immo en cours		- 2 160.00 €
231/041	Immo en cours	+ 2 160.00 €	
Pour mémoire BP		315 451.00 €	315 451.00 €
TOTAL DM		+ 0.00 €	0.00 €
TOTAL BUDGET		315 451.00 €	315 451.00 €

3 - CONTRAT CONVIVIO CANTINE

La Société Convivio nous a envoyé un courrier pour nous informer que la cuisine centrale OGEC Château-Gontier Bazouges a mis fin à son activité de portage de repas vers les écoles et donc d'arrêter la préparation de repas en liaison chaude. Convivio propose désormais une liaison froide afin de continuer à garantir le service pour le restaurant scolaire de Maisoncelles. La cuisine de préparation des repas est situé à Montrevault-sur-Evre (49). A cela s'ajoute une augmentation du prix du repas par enfant qui s'élève à 4.0125€HT (4 .2332€TTC). La commune de Maisoncelles en collaboration avec les municipalités de Villiers-Charlemagne et Ruillé-Froid-Fonds ont décidé de

faire appel à d'autres cuisines centrales, plus proche, afin de connaître leur pratique et leur tarif. Une décision sera prise suite à la consultation de ces différentes cuisines centrales.

4 - MACHINE A PAINS

Monsieur le Maire et Mme Dauvel ont rencontré le boulanger de Grez-en-Bouère pour savoir s'il serait intéressé d'installer une machine à pains sur la commune. Ce dernier a répondu favorablement. Il va contacter son installateur de machine. L'emplacement sera modifié, elle sera à l'extérieur de l'enceinte de la mairie afin qu'elle soit plus visible du public. La commune va procéder à l'aménagement de l'espace retenu. La mise en place du nouveau distributeur se fera courant juin. Un point sera fait dans les mois suivants. L'installation définitive est conditionnée à un débit minimum.

5 - JOURNÉE CITOYENNETÉ 24 MAI

La prochaine journée citoyenneté aura lieu le samedi 24 mai de 9h à 13h. Monsieur le Maire a présenté les différents ateliers proposés lors de cette matinée. La commune remercie d'avance les personnes qui participeront à cette journée. Un flyer d'information sera distribué très prochainement.

QUESTIONS DIVERSES

1 - Porte ouverte

La porte ouverte de l'école publique aura lieu le samedi 26 avril de 10h à 13h.

2 - Commande de graviers

Monsieur le Maire a commandé du gravier et celui-ci a été étalé par l'agent communal sur le chemin pédestre entre la Quetterie et la Rouillère. Par ailleurs, lors de la dernière réunion de conseil, il a été évoqué l'état du chemin de la Bénerie. La société Elitel sera en mesure de nous donner du tout venant afin de combler les trous de ce chemin.

3 - Travaux de la voirie

Les travaux de réfection de voirie (fin du programme 2024) seront effectués sur les chemins de la Rouillère et de Juigné le 28 avril. Les autres travaux (programme 2025) seront effectués en septembre.

4 - Plateau repas isotherme

En 2019, la collectivité avait fait l'acquisition de six plateaux de repas isotherme pour du portage. Ils ont très peu servi. Monsieur le Maire propose que l'on mette en vente au prix de 45€ l'unité. Après discussion, les conseillers donnent leur accord pour les mettre en vente.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal proposent de mettre en vente les 6 plateaux repas isothermes au prix de 45€ TTC l'unité et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

5 - Festival HEIN FEZ

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré les organisateurs du festival HEIN FEZ qui aura lieu les 26 et 27 juillet 2025. Ils vont nous transmettre d'ici la fin du mois leur déclaration afin que la commune et la Préfecture autorisent cette manifestation.

6 - Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 mai aura lieu le dimanche 4 mai à Villiers-Charlemagne à 10h50 devant l'église. Une gerbe de fleurs sera déposée au monument aux morts de la commune de Maisoncelles à 10h30.

7 - Question de M. SOUTON

Monsieur Souton, conseiller, a demandé la date de l'uniformisation des travaux dans l'allée Comballe. Celle-ci est prévue courant septembre en même temps que les autres travaux de voirie du programme 2025.

8 - Concours de Belote

Mme COLLET informe les conseillers qu'un concours de belote, organisé par le club du sourire, aura lieu le samedi 26 avril à 20h.

Séance levée à 21h45

Le Maire, Michel BOURGEAIS

Le secrétaire, Hélène BRETONNIER

PROVISOIRE